

UN GRAND PAS VERS LE CHAOS

Plus le temps passe, plus les informations arrivent et plus le désastre du Prélèvement A la Source (PAS) se précise ! Et ce ne sont pas les collègues des SIP qui enchaînent le premier cycle de formation PAS qui nous démentiront. À retrouver en ligne [ici](#)

TOC TOC UBER, C'EST LA CGT

La CGT de Gironde a annoncé jeudi 9 mars avoir créé un syndicat pour les quelques 700 coursiers à vélo qui travaillent essentiellement sur Bordeaux pour Deliveroo, Foodora et depuis quelques semaines UberEats avec un statut d'auto-entrepreneurs.

Cette initiative va permettre de négocier les contrats et d'essayer de faire reconnaître à ces travailleurs le statut de salarié en CDI.

Selon une étude de l'Insee de décembre 2016, le revenu moyen mensuel des auto-entrepreneurs tourne autour de 410 euros, soit moins que le RSA. « L'illusion de l'autonomie est de courte durée face à la réalité de la pauvreté et de la précarité vécue par ces travailleurs, le plus souvent jeunes », dénonce la CGT 33.

Ces livreurs demandent de meilleures conditions de travail, la reconnaissance et la dignité auxquelles ils ont droit, le droit à la négociation collective et à la représentation au sein de ces plateformes par la mise en place d'instances représentatives des personnels et l'obtention de garanties sociales collectives.

SUPPRESSION D'UN MINISTERE ?

Dans un article publié le 1er mars 2017, *Acteurs Publics* révèle que des hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture et de ses services déconcentrés réfléchiraient au devenir de leurs structures à l'horizon 2025.

Le ministère a confirmé qu'une étude a bien été commandée mais portant sur l'évolution de la gestion des compétences techniques !

Dans l'étude en question, **plusieurs évolutions sont envisagées dont la disparition pure et simple du ministère de l'Agriculture.**

Dans toutes les hypothèses travaillées, **une nouvelle réduction drastique du nombre de fonctionnaires est systématiquement proposée !**

Il faut insister sur le fait que les compétences ont progressivement disparu au fil des réformes structurelles engagées comme la restructuration des services statistiques, l'arrêt de l'ingénierie publique, le « décroisement » des effectifs ou la réforme

territoriale. Le maintien de missions et de moyens pour les effectuer, au plus près des citoyens, est pourtant un enjeu pour maintenir la qualité du service public sur l'ensemble du territoire.

Qu'il s'agisse d'un ballon d'essai ou d'une fuite non souhaitée, l'étude en question est totalement irrecevable, y compris dans un contexte où, dans le cadre de la séquence ouverte par les élections présidentielles et législatives, **certain-e-s candidat-e-s confirment leur volonté de porter de nouveaux coups aux politiques publiques, aux services publics ou encore au Statut général des fonctionnaires.**

Dans le contexte actuel, nul doute que le monde agricole appréciera...

CASSE DE LA DGFIP ENCORE

La Direction Générale et l'ENFiP [envisagent aujourd'hui de supprimer la formation initiale](#) qui permet aux agents, en lien avec la formation continue, de disposer d'un bagage suffisant pour pouvoir changer de fonctions au cours de leur carrière. Elle propose en remplacement la mise en place d'une formation circonscrite au premier métier. La formation initiale proposée par l'administration sera donc axée sur une formation « métier » par blocs fonctionnels, raccourcie encore une fois, avec mise en place :

- de l'individualisation de la formation (posant le problème de l'égalité de traitement et d'évaluation des stagiaires)
- d'une alternance sur le service d'affectation (qui ne prendrait tout son sens que dans le cadre d'une formation bien plus longue et dans des services sans pénurie d'emplois)
- de stages pratiques probatoires (le stagiaire risquant de ne pas avoir sa formation validée pour des critères subjectifs liés au contexte du service).

La Direction Générale a fait plusieurs annonces de pistes de réflexion non soumises à la discussion :

- dès 2017, la permission de sortie aux épreuves écrites des concours sera autorisée au bout de 2 heures (1 heure actuellement)
- sans précision de date, les écrits des concours internes et externes seront programmés le même jour
- limitation du nombre de présentations aux concours (5 tentatives maximum) sur le modèle du concours d'IP

